



LE DIALOGUE SOCIAL À L'ÈRE DES ODD

DISCUSSION THÉMATIQUE SUR :

LA FORMALISATION DU TRAVAIL INFORMEL

19 MARS 2018

SALLE CC6, CENTRE DE CONFÉRENCES DE L'OCDE, PARIS

DE 14 H À 17 H 30

INTRODUCTION

La formalisation du travail informel est au cœur de la réalisation des ODD, notamment pour ce qui est des objectifs 1, 5, 8 et 10. Une coopération entre les employeurs, les travailleurs/euses et les autorités nationales est essentielle afin de mettre en œuvre un programme de transformation propice à la formalisation.

Le Réseau syndical de coopération au développement (RSCD) et l'Organisation internationale du travail (OIT) ont réalisé une étude factuelle dans le but d'analyser l'impact du dialogue social sur le processus de formalisation. L'analyse en question portait sur divers aspects du processus de formalisation, notamment l'extension des droits et des conditions de travail décentes, de la couverture sociale et du salaire minimum vital aux travailleurs de l'économie informelle.

Cette étude examine les expériences spécifiques du dialogue social au Costa Rica, en Argentine, au Kenya et aux Philippines. Ces pays ont engagé des processus qui vont de l'élaboration d'une stratégie nationale pour la formalisation de l'économie informelle, dans le cas du Costa Rica, à des approches plus sectorielles, comme la formalisation du travail domestique, dans le cas des Philippines. Au Kenya et en Argentine, l'étude examine également le rôle de la négociation collective dans le processus de formalisation.

Nous présenterons les résultats de l'étude et inviterons les acteurs intéressés à partager leurs analyses et expériences. La discussion sera guidée par les questions suivantes :

- 1) Quels sont les défis du dialogue social dans le contexte de la formalisation ?
- 2) Quels sont les éléments qu'il convient de renforcer pour un dialogue social efficace ?
- 3) Comment les acteurs nationaux et internationaux peuvent-ils stimuler la collaboration avec les partenaires sociaux ?

Les conclusions qui en seront tirées contribueront aux futurs processus et approches d'élaboration des politiques.



PLAN DE LA DISCUSSION

Présentations préliminaires :
Mamadou Diallo, secrétaire général adjoint de la CSI

Table ronde présidée par Caroline O'Reilly,
Unité du dialogue social et du tripartisme de l'OIT

PRÉSENTATION DES ÉLÉMENTS PROBANTS ET ANALYSE DES DÉFIS

Syndicalistes d'Argentine, du Costa Rica et des Philippines

Pause-café 15 h 30 – 16 h

Interventions programmées

**CONTRIBUTIONS SUR LA FAÇON D'ENCOURAGER LA COLLABORATION AVEC LES
PARTENAIRES SOCIAUX**

Mario Pezzini, directeur du Centre de développement de l'OCDE
Garance Pineau, conseillère diplomatique, ministre du Travail, France
Claudia Serrano, ambassadrice, représentation permanente du Chili auprès de l'OCDE
Stefano Signore, chef d'unité Emploi et migration, Commission européenne (à confirmer)

Débat ouvert et conclusions

Mamadou Diallo, secrétaire général adjoint de la CSI



Ce projet est cofinancé par l'Union européenne